

## **Inscription transport scolaire**

Pour bénéficier du transport scolaire, il est nécessaire d'inscrire votre enfant sur le site internet suivant

<https://transports.normandie.fr>

(ne pas tenir compte des frais de transport s'élevant à 60 € indiqués sur le site internet : la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre les prend en charge)

## **Inscription transport scolaire**

Pour bénéficier du transport scolaire, il est nécessaire d'inscrire votre enfant sur le site internet suivant

<https://transports.normandie.fr>

(ne pas tenir compte des frais de transport s'élevant à 60 € indiqués sur le site internet : la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre les prend en charge)